

Nouvelle Réglementation en droit du travail

Réf : REGLRH

 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les nouveautés majeures du droit du travail et pouvoir assurer sa veille juridique



1 jour soit 7 h



Voir calendrier

PROGRAMME

Le télétravail

Sa mise en place
Son fonctionnement
Sa surveillance
Sa durée

L'activité partielle

Ses conditions de mise en place
La demande de mise en place

Les aides à l'embauche

Aides pour les apprentis
Aides pour les salariés ukrainiens

L'index égalité homme-femme

Son fonctionnement
Les conséquences

Les titres mobilités

Définition
Conditions d'octroi
Prises en charge

Les nouveautés sur la DUERP

Nouvel article L.4121-3-1 du code du travail

Réformes des visites médicales

550 € HT / participant



Public / Prérequis

Collaborateur RH, DRH, RRH, DAF ou dirigeant d'entreprise. Pas de prérequis



Méthodes et Moyens pédagogiques

Apports théoriques et mises en pratiques.

Salles équipées : vidéoprojecteur et paperboard. Chaque stagiaire dispose d'un support de cours papier ou électronique et de matériel de prise de notes.



Validation

Attestation de stage



Profil intervenant

Diplômé en droit social ou en RH, professionnel des RH



Suivi et Évaluation de l'action

Exercices pratiques, quizz pour valider les acquis, compte rendu de fin de formation et analyse interne
Questionnaire « évaluation de la formation » rempli par le stagiaire



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation en fonction du besoin des personnes. Nous contacter pour plus d'informations



Lieu : Site de Metz : JCD FORMATION - 193 rue Metman - 57070 METZ - 03 87 37 97 70
Site de Pompey : KAPEDIA - 132 Rue Léonard de Vinci - 54340 POMPEY - 03 83 49 80 80

Document mis à jour
le 12/12/2022